

RÉPUBLICAINS INDÉPENDANTS
Ve RÉPUBLIQUE

Pierre FERRI

Ancien Ministre

Officier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre 39-45
Agent de change
Membre du Haut Comité des Sports
présenté par
Valéry GISCARD d'ESTAING



Maurice CELLOU
CANDIDAT SUPPLEANT
Maire de St-Simon-de-Bordes
Exploitant Agricole, Viticulteur
Président de la Caisse Locale de Crédit Agricole de Jonzac
Président du Syndicat Intercommunal d'Electrification de Léoville
Membre de la Chambre d'Agriculture

Electrices, Electeurs
de la circonscription de Saintes-Jonzac,

Choisir votre Député et son suppléant, c'est, vous le savez, confier à deux hommes une double mission : sur le plan national, concourir à l'orientation générale des affaires du pays; sur le plan local, représenter et défendre vos intérêts avec l'autorité et la compétence nécessaires. C'est ce qui n'a pas été fait au cours de la dernière législature dans votre circonscription.

J'ai rendu visite à vos trois Sénateurs, à tous vos Conseillers Généraux, à tous les Maires entourés le plus souvent de vos Conseillers Municipaux. Par eux, je suis au courant de tous vos problèmes et de vos soucis.

Mais beaucoup d'entre vous me connaissent peu. Il est donc de mon devoir de me présenter à vous.

Pierre FERRI, né à Paris, le 3 septembre 1904.

- TITRES UNIVERSITAIRES : Bachelier ès lettres et bachelier ès sciences. Licencié en droit. Diplômé de l'Ecole des Sciences politiques.
- TITRES DE GUERRE : Colonel de réserve, campagne 39-40. Engagé volontaire de l'Armée de Libération en 1944. Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire. Croix de Guerre 39-40. Membre de l'Association des décorés de la Légion d'Honneur au péril de leur vie.
- TITRES SPORTIFS : Champion de France d'Epée, équipes en 1938 et 1939. Ancien International d'Epée. Président de la Fédération d'Escrime. Vice-Président du Comité Olympique français. Membre du Haut Comité des Sports auprès du Ministre de la Jeunesse et des Sports. Membre de l'Académie des Sports.
- CARRIERE POLITIQUE : Deux fois élu Membre, puis Vice-Président du Conseil Municipal de Paris et Conseiller Général de la Seine. Député de Paris en 1952 et en 1958. Ministre des P.T.T. du Gouvernement LANIEL. **Pendant dix ans, Membre de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale** et Rapporteur de plusieurs budgets devant le Parlement, tout en soutenant la politique financière d'Antoine PINAY, de W. BAUMGARTNER et de Valéry GISCARD d'ESTAING. **Auteur de la loi FERRI pour la protection de l'Epargne promulguée en 1960. Auteur de l'article de la loi de finances réduisant les droits de succession en ligne directe et entre époux à 15 % maximum au lieu de taux s'élevant jusqu'à 60 % antérieurement.** Auteur de plus de dix propositions de loi et de dizaines d'amendements contre les abus de la fiscalité.

MON PROGRAMME :

SUR LE PLAN LOCAL :

• AGRICULTURE :

— **Obtenir d'urgence le fond gouvernemental d'aide au stockage des eaux-de-vie de Cognac promis récemment par M. POMPIDOU.**

— **Veiller à la stricte application du Marché Commun Agricole de l'Europe des Six qui va fonctionner dès le 1er juillet de cette année, et dont le résultat sera d'une part :**

- **de faire baisser les prix industriels des équipements agricoles,**
- **de revaloriser fortement les prix des produits agricoles et du bétail, donc les revenus des agriculteurs, d'autre part,**

— Accélérer les rapprochements déjà commencés avec la Russie et les pays de l'Est qui fourniront une couche nouvelle et très importante de clients pour le Cognac, tout en développant les courants commerciaux traditionnels.

— Défendre les petites et moyennes exploitations agricoles en essayant de faire réduire leurs charges fiscales.

— **Enfin, réclamer et proposer à l'Assemblée Nationale le rétablissement total et sans réserve du privilège des bouilleurs de cru pour tous les exploitants agricoles.**

● IMPLANTATION D'INDUSTRIES :

Priorité des priorités, créer des emplois par des implantations d'industries à **Saintes, Pons, Jonzac, Montguyon** et dans ceux des autres cantons qui en ont besoin, ce qui me sera possible par mes entrées au Ministère compétent et mes relations personnelles dans les milieux industriels de la région parisienne qui cherchent à se décentraliser.

— Ainsi les jeunes, après réussite de leurs examens, trouveront à s'employer sans quitter leur famille et la Saintonge.

— **Ainsi les salaires généralement trop bas actuellement deviendront normaux en Saintonge.**

— **Ainsi le commerce retrouvera dans une clientèle plus nombreuse et plus aisée un renouveau de prospérité dont il a bien besoin.**

De cette façon, empêcher, en particulier la ville de Saintes, de devenir une ville morte comme elle en a pris le chemin pendant cette dernière législature et, au contraire, à revivifier et en refaire un grand centre économique et touristique.

● S.N.C.F. A SAINTES :

Mettre tout en œuvre pour maintenir à Saintes, au lieu de Nantes, le siège de l'Arrondissement Matériel et Traction, et maintenir la ligne de voyageurs Saintes-Niort.

Reçu personnellement par le Secrétaire d'Etat aux Transports, M. BETTENCOURT, j'ai obtenu des engagements formels et signés dont deux lettres dont vous pouvez prendre connaissance dans le dernier numéro de l' « Echo de Saintonge ». Je continuerai mon action, auprès du Ministre, pour une solution favorable définitive.

● CLINIQUE PRIVEE A SAINTES :

J'ai déjà effectué les démarches à Saintes auprès de l'autorité préfectorale, qui a accepté mes arguments et ceux des médecins et chirurgiens hospitaliers.

Le Ministre prendra incessamment la décision favorable. Ainsi l'hôpital de Saintes, et sa clinique ouverte, fort bien agencés, mais insuffisants, seront complétés ; et l'ensemble pourra répondre aux besoins de la population de la région et aussi des nombreux touristes de passage.

● EQUIPEMENTS :

Je ferai obtenir à la circonscription, parent pauvre de la Charente-Maritime pendant la dernière législature, les crédits nécessaires pour l'entretien et l'amélioration des routes, pour un plus grand nombre de logements sociaux et pour de nouveaux équipements sportifs.

En outre, la construction du deuxième pont sur la Charente à Saintes, curieusement retardé dans son exécution, devra être accélérée de toute urgence.

● ENSEIGNEMENT :

De nouveaux établissements d'enseignements agricoles et techniques devront être créés.

L'Etat, chargé de l'enseignement public gratuit, doit reprendre à sa charge les frais des C.E.S. actuellement supportés à tort par les collectivités locales.

Un lycée devrait être créé à JONZAC tout en maintenant celui de PONS actuellement existant, car les deux sont indispensables pour la jeunesse de ces deux cantons et du sud du département.

● PROGRAMME SOCIAL :

Le progrès social doit être obtenu par la disparition d'une inégalité choquante et la défense des personnes âgées.

— **Pour les personnes âgées,** continuer en l'accélérant, l'effort du Gouvernement de la Ve République tant pour les anciens travailleurs salariés que pour les agriculteurs et les travailleurs non salariés, artisans, commerçants, professions libérales et les gens âgés ne bénéficiant pas de la retraite de la Sécurité Sociale.

— **L'âge de la retraite devrait être progressivement abaissé à 60 ans.**

— **Pour les femmes,** continuer l'amélioration de leur situation au point de vue des salaires, de la protection de la femme au travail, de l'aménagement des horaires de travail.

— **Pour les artisans,** poursuivre l'effort financier du Gouvernement par la promotion sociale (primes aux maîtres d'apprentissage) et par le nouveau régime fiscal qui doit leur consentir de forts avantages.

— **Pour les Anciens Combattants,** maintenir le caractère sacré de leurs droits et maintenir, dans tous les cas, les indices de pension les plus avantageux. Soutenir également certaines de leurs revendications qui sont parfaitement justifiées.

● COLLECTIVITES LOCALES :

La fiscalité indirecte locale a été heureusement modernisée et les recettes bénéficieront à partir du 1er janvier 1968 d'un indice de hausse plus favorable qu'actuellement. Un effort analogue devra être fait pour l'aménagement de la fiscalité locale directe actuellement très archaïque. Enfin la confrontation des besoins et des ressources est angoissante pour les Conseillers Municipaux. **Il faut alléger les finances locales par le transfert au budget de l'Etat des charges supportées par les collectivités locales et qui devrait l'être par l'Etat** Un plan d'allègement de 800 millions a été mis au point pour ce transfert justifié, au premier rang desquels doit figurer la charge scolaire des C.E.G. ou C.E.S.

Electrices, Electeurs de la Saintonge,

Pour permettre la réalisation de ce programme, **vous ne voudrez pas voter :**

— **pour le candidat d'extrême gauche** qui vous entraînerait aux plus dangereuses aventures et au trouble public si son parti parvenait au pouvoir.

— **pour le candidat de la Fédération, M. DAVIAUD, Député sortant,** qui, probablement bon Maire et bon Conseiller Général, **s'est montré par contre un Député sans aucune efficacité et sans activité au Parlement.** Il n'a jamais pris la parole à la tribune de l'Assemblée Nationale ; pas même dans les débats agricoles, ainsi qu'en font foi les procès verbaux officiels de cette Assemblée. Il n'a jamais présenté aucun rapport, déposé aucune proposition de loi, il s'est contenté de poser des questions écrites aux Ministres, questions écrites dont chacun sait qu'elles n'aboutissent jamais à rien, sinon à faire de la publicité à son auteur. **Ce Député qui ne vous a obtenu rien de ce qu'il avait promis dans son tract électoral de novembre 1962 :** « des crédits indispensables à l'éducation nationale », il a toujours voté contre ces crédits proposés par le Gouvernement, sans en proposer d'autres personnellement. Il en a été de même pour les crédits pour le progrès social, les crédits pour les veuves de guerre, pour les travailleurs âgés, pour les anciens combattants ; il a toujours voté contre les projets gouvernementaux qui amélioraient leur sort sans rien proposer lui-même. Il vous promettait l'implantation d'industries importantes à SAINTES et dans les villes de la circonscription et les gros bourgs ; il n'a rien amené, rien trouvé. Cela n'est pas surprenant, là, comme ailleurs il s'est montré inefficace, alors que Cognac obtenait l'usine de Saint-Gobain et La Rochelle l'usine de SIMCA. **Vous ne voterez pas pour l'homme qui n'a réalisé aucune de ses promesses « pendant les cinq ans de son mandat » et dont le suppléant vit en Allemagne. Vous voudrez que cela change.**

— **pour le Député Lecanuetiste,** M. BLANCHET, qui parait tout aussi incapable que M. DAVIAUD, d'avoir la moindre influence valable au Parlement, et qui, s'il était élu, appartiendrait à un groupe charnière de la minorité, capable tout au plus de **ramener les crises ministérielles de la IVe République, le désordre au Parlement et les graves conséquences qui s'en suivraient pour le Pays.**

Tous ces candidats sont incapables de s'entendre pour gouverner la France. Ils n'ont pas de programme commun. **Ils sont unis pour détruire ce qui existe,** mais ne peuvent pas construire. S'ils l'emportaient, la France retomberait dans l'ornière dont le Général de Gaulle l'a tirée.

VOUS NE LE VOUDREZ PAS !

Vous voudrez voter pour Pierre FERRI, Républicain Indépendant, candidat de la Ve République, et son suppléant, M. Maurice CELLOU, afin de soutenir la politique qui apporte au pays :

- LA STABILITE.
- LA PAIX que la France connait grâce à de Gaulle depuis 1961.
- L'INDEPENDANCE qui permet à la France d'être maitresse de son destin, d'être seule responsable de sa défense, de réaliser pleinement le Marché commun et de construire l'Europe Economique et Politique.
- LE PROGRES économique et social fondé sur une politique d'expension dans la stabilité.
- LE MARCHE AGRICOLE DES SIX et la construction de l'Europe politique.
- L'AMNISTIE POLITIQUE TOTALE.

Vous voudrez ainsi voter pour un candidat, ancien Ministre, qui pourra, de ce fait, DEFENDRE la Saintonge et l'AIDER efficacement tant au Parlement qu'auprès des différents Ministres.

Pour un candidat ayant une résidence permanente à SAINTES et un suppléant vivant à JONZAC, donc près de vous, l'un et l'autre.

Vous voterez ainsi UTILE et EFFICACE pour le grand bien de la SAINTONGE et de la FRANCE !

Pierre FERRI
Ancien Ministre
Candidat Républicain Indépendant Ve République

Remplaçant éventuel :

Maurice CELLOU
Maire de Saint-Simon-de-Bordes

IMP. DELAVAUD - SAINTES